

CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE

Mercredi 15 juin 2016, 8 h

dans la salle 5220 de l'Hôpital général du Lakeshore

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Richard Legault, président
Mme Isabelle Brault, vice-présidente
M. Benoit Morin, président-directeur général et secrétaire
Mme Claudette Allard
Mme Micheline Béland
Dr Samuel Benaroya
M. Alain Berinstain
Mme Nada Dabbagh
Mme Marianne Ferraiuolo
M. Rafik Greiss
Dr Nebojsa Kovacina (par téléphone)
Mme Liette Lapointe
Mme Maya Nassar
Mme Caroline Storr-Ordolis
M. Gary Whittaker

ABSENTS :

Mme France Desjardins
Mme Judy Martin
Dr Suj Sivaraman
M. Marcel Villeneuve

INVITÉS:

Mme Brigitte Auger, directrice des programmes DI-TSA
M. Yvan Carbonneau, directeur des ressources informationnelles et du génie biomédical
M. Jean-Pierre Duplantier, conseiller exécutif à la transition - Bureau du PDG
Mme Assunta Gallo, directrice de la protection de la jeunesse
Mme Michèle Gauthier, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques
Mme Najia Hachimi-Idrissi, directrice des programmes santé mentale et dépendance
Mme Lynne McVey, présidente-directrice générale
Mme Lucie Ménard, directrice des ressources financières
Mme Katherine Moxness, directrice du programme jeunesse
M. Patrick Murphy-Lavallée, directeur du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées
Mme Sophie Ouellet, directrice des services multidisciplinaires

Mme Marie-Claire Richer, directrice - qualité, évaluation, performance, éthique
Mme Marie-Thérèse Rostaing, conseillère cadre, Bureau du PDG
Mme Sarah-Beth Trudeau, Commissaire aux plaintes et à la qualité des services

1 AFFAIRES PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constat de quorum

La séance est présidée par M. Richard Legault, qui souhaite la bienvenue à tous à cette quatrième séance du conseil d'administration du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 8 h 05.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 15 juin 2016

CIUSSS-2016-CA-04-01

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité l'ordre du jour de la quatrième séance ordinaire du conseil d'administration du mercredi 15 juin 2016.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2016

CIUSSS-2016-CA-04-02

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès-verbal de la troisième séance ordinaire du conseil d'administration du 6 avril 2016.

1.4 Période de questions du public

Une intervention est faite par la présidente de l'exécutif local APTS-CSSS concernant l'intégration de professionnels au sein des Groupes de médecine de famille (GMF) ainsi qu'une demande d'état des compressions budgétaire du dossier.

Le secrétaire adresse la question soumise. L'établissement prendra connaissance du dossier et un suivi sera fait ultérieurement par la directrice des ressources humaines, affaires juridiques et communication.

Une seconde intervention est faite par le vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN concernant le transfert de clientèle de Grace Dart et le mandat de la Fondation Grace Dart à l'égard de ses usagers.

Le secrétaire adresse la question soumise.

Pour conclure, le président remercie les gens du public pour leurs interventions et de s'être déplacés pour assister à la séance du conseil d'administration.

2 AFFAIRES STRATÉGIQUES

2.1 Présentation - mise à jour de l'évolution du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

M. Benoit Morin présente les faits saillants de l'établissement reliés à l'assemblée des gestionnaires du 13 mai 2016, de l'intégration de l'Hôpital Sainte-Anne, des rencontres avec les partenaires, des sessions spéciales de travail au sein du comité de direction et du conseil d'administration, du Bilan des DPJ et des avancées récentes telles que:

- la nomination des chefs médicaux
- le rehaussement des services de néantologie à l'Hôpital LaSalle, la collaboration entre les urgences en santé mentale de l'Institut Douglas, l'Hôpital général Lakeshore, l'Hôpital LaSalle et le Centre hospitalier de St. Mary
- la collaboration entre les services du soutien à domicile et les intervenants du Lakeshore.

3 CONTRÔLES ET ADMINISTRATION

3.1 Affaires courantes

3.1.1 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS-2016-CA-04-03

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel de gestion du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal 2015-2016; et de transmettre une copie de ce rapport, incluant le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

3.1.2 Adoption de la désignation pour le remplacement de la Directrice de la protection de la jeunesse / Directrice provinciale

CIUSSS-2016-CA-04-04

CONSIDÉRANT que l'article 31.1 de la Loi sur la protection de la jeunesse stipule qu'« en cas d'absence ou d'empêchement du directeur de la protection de la jeunesse, il est remplacé par une personne désignée par le conseil d'administration qui l'a nommé. »

En l'absence temporaire ou en l'incapacité d'agir du directeur, que la personne nommée ci-après soit désignée à titre de remplaçante de la Directrice de la protection de la jeunesse / Directrice provinciale :

Mme Linda See, Adjointe à la Directrice de la protection de la jeunesse / Directrice provinciale

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité, la nomination de Mme Linda See, Adjointe à la Directrice de la protection de la jeunesse / Directrice provinciale, comme personne désignée par le conseil d'administration, pour remplacer, en cas d'absence temporaire ou en incapacité d'agir la Directrice de la protection de la jeunesse / Directrice provinciale.

3.1.3 Adoption de la politique - vacances annuelles du personnel cadre et hors cadre

CIUSSS-2016-CA-04-05

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir la politique de gestion des vacances du personnel cadre afin de se conformer aux directives ministérielles ;

CONSIDÉRANT la volonté du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal d'harmoniser les conditions de travail de son personnel d'encadrement ;

CONSIDÉRANT que le comité de direction recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité la politique des vacances annuelles du personnel cadre et hors cadre.

3.1.4 Adoption de l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017

CIUSSS-2016-CA-04-06

CONSIDÉRANT l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 est un contrat qui lie le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal en ce qui concerne l'offre de service déployée sur le territoire afin de répondre aux besoins de santé et de bien-être de sa population ;

CONSIDÉRANT les ressources humaines et financières mises à la disposition de l'établissement ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.1.5 Adoption du plan d'action 2016-2017

CIUSSS-2016-CA-04-07

CONSIDÉRANT les grandes obligations du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal : Plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec 2015-2020, entente de gestion et d'imputabilité, grands plans ministériels, chantiers de pertinence, etc. ;

CONSIDÉRANT la nécessité de traduire les grandes obligations en plan d'action annualisé ;

CONSIDÉRANT la démarche rigoureuse et neutre de priorisation réalisée ;

CONSIDÉRANT la présentation et les discussions tenues lors de la retraite du conseil d'administration du 3 juin 2016 ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le plan d'action 2016-2017 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2 Comité de vigilance et de la qualité

3.2.1 Rapport de la présidente sur l'évolution des travaux du comité

Madame Isabelle Brault, en absence de la présidente du comité de vigilance et de la qualité, Madame Judy Martin, fait état des travaux ayant eu lieu depuis la mise en place du comité au sein du conseil d'administration du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.2 Comptes rendus du 23 mars et 29 avril 2016

Madame Isabelle Brault donne un bref sommaire des comptes rendus déposés.

3.2.3 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

CIUSSS-2016-CA-04-08

CONSIDÉRANT l'article 214 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.4 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du Conseil des infirmiers et infirmières (CII)

CIUSSS-2016-CA-04-09

CONSIDÉRANT l'article 220 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 du Conseil des infirmiers et infirmières (CII) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.5 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du Conseil multidisciplinaire (CM)

CIUSSS-2016-CA-04-10

CONSIDÉRANT l'article 227 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 du Conseil multidisciplinaire (CM) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.6 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du Conseil des sages-femmes (CSF)

CIUSSS-2016-CA-04-11

CONSIDÉRANT l'article 225.3 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 du Conseil des sages-femmes (CSF) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.7 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du comité de gestion de risques

CIUSSS-2016-CA-04-12

CONSIDÉRANT les règles de fonctionnement du comité de gestion de risques, approuvés par le conseil d'administration le 3 février 2016 (résolution no. CIUSSS-ODIM-152) ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 du comité de gestion de risques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.8 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du comité permanent des mesures de contrôle

CIUSSS-2016-CA-04-13

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 du comité des mesures de contrôle du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.9 Adoption du rapport annuel 2015-2016 du comité d'éthique clinique

CIUSSS-2016-CA-04-14

CONSIDÉRANT les règles de fonctionnement du comité d'éthique clinique, approuvés par le conseil d'administration le 3 février 2016 (résolution no. CIUSSS-

ODIM-151) ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 du comité d'éthique clinique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.10 Adoption du rapport annuel 2015-2016 de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

CIUSSS-2016-CA-04-15

CONSIDÉRANT l'article 76.11 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport annuel 2015-2016 de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.2.11 Adoption du rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la loi concernant les soins de fin de vie

CIUSSS-2016-CA-04-16

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a adopté, le 3 février 2016, un protocole clinique sur l'aide médicale à mourir ;

CONSIDÉRANT que le directeur général doit faire rapport au conseil d'administration sur l'application de la Loi concernant les soins de fin de vie ;

CONSIDÉRANT que le rapport sur l'application de la loi concernant les soins de fin de vie déposé en annexe a été présenté et approuvé par le comité de vigilance et de la qualité ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve à l'unanimité le rapport sur l'application de la loi concernant les soins de fin de vie déposé en annexe avec la mise à jour des données en date du 9 juin, et de le transmettre à la Commission sur les soins de fin de vie.

3.3 Comité de gouvernance et d'éthique

3.3.1 Rapport du président sur l'évolution des travaux du comité

Monsieur Alain Berinstain, en absence du président du comité de gouvernance et d'éthique, Monsieur Marcel Villeneuve, fait état des travaux ayant eu lieu depuis la mise en place du comité au sein du conseil d'administration du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.3.2 Adoption du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du conseil d'administration du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS-2016-CA-04-17

CONSIDÉRANT l'article 181.0.0.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et la responsabilité du comité de gouvernance et d'éthique ;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une conduite des membres du conseil d'administration conforme à l'éthique et à la déontologie, afin de garantir une gestion transparente, intègre et de confiance ;

CONSIDÉRANT l'information transmise par la présidente du comité de gouvernance et d'éthique ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique de faire signer aux membres du conseil d'administration l'annexe 1 du code d'éthique et de déontologie des administrateurs portant sur l'engagement et affirmation du membre ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique à l'effet d'adopter le code d'éthique et de déontologie des administrateurs avec l'ajout de la disposition de la Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ c C-12, sous le Fondation légal à la page 2 du Code ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le règlement sur le code d'éthique et de déontologie des administrateurs du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.4 Comité de vérification

3.4.1 Rapport du président sur l'évolution des travaux

Monsieur Rafik Greiss, président du comité de vérification fait état des travaux ayant eu lieu depuis la mise en place du comité au sein du conseil d'administration du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.4.2 Adoption du rapport financier annuel (AS-471) 2015-2016

CIUSSS-2016-CA-04-18

ATTENDU QU'en vertu de l'article 181.0.0.3 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le comité de vérification a pour fonction, entre autres, d'examiner les états financiers avec l'auditeur nommé par le conseil d'administration et de recommander au conseil d'administration, l'approbation des états financiers ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 294 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'auditeur remet son rapport d'audit au conseil d'administration de l'établissement ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 279 et de l'article 295 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'établissement doit transmettre au Ministère de la santé et de services sociaux le rapport financier annuel dûment complété selon la forme prescrite par ce dernier ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 295 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le rapport financier annuel de l'établissement doit être publié sur son site internet dans un délai de 30 jours suivant son adoption par le conseil d'administration, sous réserve de la protection des renseignements personnels qu'il contient ;

ATTENDU QUE les représentants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont fait rapport des résultats de leur audit des états financiers du CIUSSS de l'Ouest-de-l'le-de-Montréal au comité de vérification lors de la séance du 14 juin 2016 et ont répondu aux questions à la satisfaction des membres ;

ATTENDU QU'exceptionnellement pour l'exercice 2015-2016, le MSSS nous permet d'affecter les surplus cumulés positifs au 1er avril 2015 sans autorisation préalable dans sa part ;

ATTENDU QUE cette affectation est d'origine interne puisque la fin particulière est déterminée par l'établissement lui-même ;

ATTENDU QUE cette affectation est une intention d'utiliser des ressources pour la réalisation d'activités spécifiques ;

ATTENDU QUE les soldes positifs doivent être affectés à la réalisation du programme-service qui les a générés ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration détermine les affectations pour les surplus cumulés des établissements historiques par le biais d'une résolution ;

ATTENDU QUE la page 289 du AS-471 de l'exercice 2015-2016 permet d'identifier les surplus cumulés pouvant faire l'objet d'une affectation par programme-service au 1er avril 2015 et d'en connaître la répartition ;

ATTENDU QUE le solde restant de 110 354\$ provient du solde de fonds du Centre de réadaptation de l'ouest de Montréal (CROM) ;

ATTENDU QUE cette somme sera dédiée à la direction DI-TSA-DP ;

ATTENDU QUE le rapport financier annuel (AS-471) et le rapport de l'auditeur pour l'exercice 2015-2016 ainsi que l'affectation d'origine interne du solde restant des surplus cumulés du CROM sont recommandés par le comité de vérification ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport financier annuel (AS-471), le rapport de l'auditeur du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016 ainsi que l'affectation d'origine interne et d'autoriser le président du conseil d'administration ainsi que le président-directeur général à signer le rapport financier pour et au nom du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour transmission au Ministère de la santé et des services sociaux et ce, au plus tard le 15 juin 2016.

3.4.3 Adoption du budget 2016-2017

CIUSSS-2016-CA-04-19

ATTENDU QUE le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) [ci-après « la Loi »] ;

ATTENDU QUE conformément à la circulaire à l'égard de la planification budgétaire (codification 03.01.61.02), le conseil d'administration a l'obligation d'adopter un budget de fonctionnement en équilibre ;

ATTENDU QUE le budget de l'hôpital Sainte-Anne (HSA) n'est pas inclus dans le rapport RR-446 présenté au Ministère en date de la présente ;

ATTENDU QUE le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal a mis en place une série de mesures afin d'assurer le maintien de l'équilibre budgétaire tout en visant n'avoir aucun impact sur l'organisation des services, et particulièrement sur l'accès aux services, ainsi que de n'avoir aucune mesure autres que cliniques susceptibles de contrevenir à une norme ou une directive ministérielle ou gouvernementale ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport RR-446 - budget détaillé du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour l'exercice financier 2016-2017 et d'autoriser le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

3.5 Comité des affaires universitaires

3.5.1 Rapport du président sur l'évolution des travaux du comité

Dr Samuel Benaroya, président du comité des affaires universitaires fait état des travaux ayant eu lieu depuis la mise en place du comité au sein du conseil d'administration du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

3.5.2 Compte rendu du 22 mars 2016

Dr Samuel Benaroya donne un bref sommaire du compte rendu déposé.

3.5.3 Adoption du rapport sur les résultats de l'exercice d'optimisation des ressources en éthique clinique de la recherche du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS-2016-CA-04-20

CONSIDÉRANT QUE le rapport Résultats de l'exercice d'optimisation des ressources en éthique de la recherche au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal issu de la Fiche 28-DGPEQ du cahier des charges du ministère de la Santé et des Services sociaux est à déposer pour le 30 juin 2016 à la Direction de la qualité et de la recherche (DEQ) du ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE le rapport contient des propositions financières qui restent à être confirmées par le comité de direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport a été présenté au comité des affaires universitaires du conseil d'administration Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal le 6 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport est déposé en annexe ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration a pris acte du rapport des résultats de l'exercice d'optimisation et en approuve l'envoi.

3.5.4 Ajout de membre du comité du d'éthique de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

CIUSSS-2016-CA-04-21

CONSIDÉRANT que le Comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas est désigné par le ministre de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec et qu'à ce titre, la nomination des membres du comité doit être faite par le conseil d'administration de l'établissement duquel il relève;

CONSIDÉRANT que l'article 21 du Code civil du Québec précise qu'un comité d'éthique de la recherche désigné doit comprendre au moins cinq membres obligatoires dont une personne spécialisée en éthique et une personne spécialisée en droit ;

CONSIDÉRANT que le comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas est à risque de ne pas obtenir le quorum requis pour ses rencontres en comité plénier advenant l'absence du membre spécialisé en éthique ou du membre spécialisé en droit ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration procédera à des ajustements à la composition des membres du comité en suivi de l'exercice d'optimisation des ressources en éthique de la recherche demandé par le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) conformément à la Fiche 28-DGPEQ du Cahier des charges ;

CONSIDÉRANT que le dossier de candidature a été présenté à la réunion du comité des affaires universitaires du 6 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration a pris connaissance du curriculum vitae de M. Jean Poupart dont la candidature est proposée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et déposé en annexe ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité la nomination de M. Jean Poupart à titre de membre substitut détenant une expertise en éthique et de membre substitut détenant une expertise en droit pour une durée maximale d'un an.

3.5.5 Ajout de membre du comité du d'éthique de recherche du Centre hospitalier St. Mary

CIUSSS-2016-CA-04-22

CONSIDÉRANT que le comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier de l'Hôpital St.Mary est désigné par le ministre de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec et qu'à ce titre, la nomination des membres du comité doit être faite par le conseil d'administration de l'établissement duquel il relève ;

CONSIDÉRANT que l'article 21 du Code civil du Québec précise qu'un comité d'éthique de la recherche désigné doit comprendre au moins cinq membres obligatoires dont au moins une personne non affiliée à l'établissement mais provenant des groupes utilisant les services de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que le comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier St.Mary doit combler un siège de personne non affiliée à l'établissement mais provenant des groupes utilisant les services de l'établissement pour tenir des comités pléniers ;

CONSIDÉRANT que le dossier de candidature a été présenté au à la réunion du comité des affaires universitaires du 6 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration procédera à des ajustements à la composition des membres du comité en suivi de l'exercice d'optimisation des ressources en éthique de la recherche demandé par le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) conformément à la Fiche 28-DGPEQ du Cahier des charges ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a pris connaissance du curriculum vitae de Mme Alexandra Kaluzny dont la candidature est proposée par le Comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier de l'Hôpital St.Mary et déposé en annexe ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité la nomination de Mme Alexandra Kaluzny à titre de membre de la collectivité n'ayant aucune affiliation avec l'établissement pour une durée maximale d'un an.

3.5.6 Présentation du rapport annuel du comité d'éthique de la recherche – santé mentale et services sociaux

CIUSSS-2016-CA-04-23

CONSIDÉRANT que le Comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas est désigné en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec et qu'il doit produire un rapport annuel de ses activités pour le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas a été revu par le comité des affaires universitaires ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas doit être déposé au conseil d'administration qui doit en prendre acte ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas est déposé en annexe ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal a pris acte du rapport annuel des comités d'éthique de la recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, tel que présenté.

3.5.7 Présentation du rapport annuel du comité d'éthique de la recherche – santé physique

CIUSSS-2016-CA-04-24

CONSIDÉRANT que le Comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier St. Mary est désigné en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec et qu'il doit produire un rapport annuel de ses activités pour le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier St. Mary a été revu par le comité des affaires universitaires ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier St. Mary doit être déposé au conseil d'administration qui doit en prendre acte ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier St. Mary est déposé en annexe ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal a pris acte du rapport annuel des comités d'éthique de la recherche du Centre hospitalier St. Mary, tel que présenté.

3.6 Affaires médicales

3.6.1 Nominations des chefs médicaux de département

CIUSSS-2016-CA-04-25

CONSIDÉRANT la recommandation des membres des différents comités de sélection de nomination portant sur les chefs de départements médicaux du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;

CONSIDÉRANT les recommandations unanimes de l'exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) ayant eu lieu le 9 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT que le mandat et la durée de celui-ci seront déposés subséquemment au conseil d'administration ;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration adopte à l'unanimité de nommer:

- Dr Fadi Aris, chef de département médical - imagerie médicale
- Dr Michael Bonnycastle, chef de département médical - médecine spécialisée
- Dr Ronald Allan Dimentberg, chef de département médical - chirurgie
- Dr Catherine Duong, chef de département médical - médecine familiale
- Dr Robert Hemmings, chef de département médical - ostétrie et gynécologie
- Dr Mimi Israel, chef de département médical - psychiatrie
- Dr Adrian Langleben, chef de département médical - oncologie
- Dr Rick Mah, chef de département médical - urgence
- Mme Hélène Paradis, chef de département médical - pharmacie
- Dr Baqir Ali Qizilbash, chef de département médical - anesthésiologie

- Dr Julie St-Cyr, Julie, chef de département médical - biologie médicale

Après échange, les résolutions portant les numéros **CIUSSS-2016-CA-04-25 à 35** sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

3.6.2 Rencontre du comité exécutif du CMDP du 10 mars 2016

3.6.2.1 Adoption des démissions, privilèges ou changements de statuts de ses membres

CIUSSS-2016-CA-04-36

ATTENDU QUE le comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, à sa rencontre du 10 mars 2016, a été saisi des démissions, congé de service et de maternité.

IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'accepter:

- La démission du docteur Nafa Alsenosy, membre actif au département d'anesthésiologie au Centre hospitalier de St. Mary, effectif depuis le 14 janvier 2016 ;
- Le congé de maternité de la docteure Roxane Arel, membre actif au département de la médecine de famille, obstétrique au Centre hospitalier de St. Mary, effectif depuis le 15 janvier 2016 ;
- La démission du docteur Kendall Billick, membre actif au département de la médecine interne, service des internistes (Hôpital général du Lakeshore), effectif depuis le 9 avril 2016 ;
- La démission de la docteure Johanne Desforges, membre actif au département de la médecine générale avec privilèges en médecine générale et de garde en disponibilité en Centre d'hébergement ou en CLSC, maintien à domicile au CLSC Dorval-Lachine, effectif depuis le 8 janvier 2015 ;
- Le congé de service du docteur Andrei Iordachescu, membre associé au département de la médecine générale, soins palliatifs à l'Hôpital général du Lakeshore (Résidence des soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île), pour la période du 21 décembre 2015 au 21 septembre 2016 ;
- La démission de la docteure Liane Kopel, membre actif au département d'obstétrique-gynécologie et pédiatrie néonatale avec privilèges en pédiatrie néonatale à l'Hôpital de LaSalle en date du 22 décembre 2015 ;
- La démission du docteur Jean-Marc Lévesque, membre actif au département de la chirurgie avec privilèges en orthopédie à

l'Hôpital de LaSalle en date du 10 août 2015 ;

- La démission de la docteur Chirina Manafy, membre actif au département de la médecine générale avec privilèges en médecine générale et hospitalisation à l'Hôpital de LaSalle en date du 30 mai 2015 ;
- La démission de la docteure Caroline Ng Cheong, membre associé au département de la médecine de famille, soins à domicile au CLSC du Lac St-Louis en date du 29 avril 2016 ;
- La démission du docteur Éric Pauyo, membre actif au département de la médecine de famille au Douglas en date du 1er mars 2016 ;
- La démission de la docteure Natalia Smirnova, membre actif au département de la médecine générale avec privilèges en médecine générale et hospitalisation à l'Hôpital de LaSalle en date du 11 novembre 2014 ;
- La démission de la docteure Annie Talbot, membre actif au département de la médecine générale avec privilèges en médecine générale et hospitalisation à l'Hôpital de LaSalle en date du 1er avril 2015 ;
- La démission de la docteure Cristina Teodorescu, membre actif au département de la médecine générale et département d'obstétrique-gynécologie et pédiatrie néonatale avec privilèges en médecine générale et obstétrique à l'Hôpital de LaSalle en date du 18 juin 2015 ;

Après échange, les résolutions portant les numéros **CIUSSS-2016-04-36 à 48** sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

3.6.3 Rencontre du comité exécutif du CMDP du 14 avril 2016

3.6.3.1 Approbation des nouveaux privilèges

CIUSSS-2016-CA-04-49

ATTENDU QUE le comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, à sa rencontre du 14 avril 2016, a été saisi des demandes de nominations.

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration accepte, selon les conditions énoncées au dossier, la demande de nomination de :

- Docteure Marie-Josée Caron, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département de la médecine de famille, avec une pratique exclusive aux soins palliatifs et excluant toute autre pratique dans nos installations. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 5 juillet 2015 au 31 décembre 2018.
- Docteure Danielle Chahine, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département de la médecine de famille, au département d'obstétrique-gynécologie et au département de pédiatrie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 8 juillet 2015 au 31 décembre 2018 ;
- Madame Nada Dabbagh, pharmacienne, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de LaSalle au sein du département de la pharmacie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 20 mai 2015 au 30 juin 2018 ;
- Monsieur Antoine De Vaublanc, pharmacien, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de LaSalle au sein du département de la pharmacie, conditionnellement à ce que le candidat entreprenne des démarches pour l'obtention d'une maîtrise. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 5 novembre 2015 au 30 juin 2018 ;
- Docteur Francesco Donatelli, anesthésiologie et médecin de soins intensifs, et de lui attribuer le statut de membre-conseil du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital général du Lakeshore au sein du département d'anesthésiologie avec privilèges au service des soins intensifs. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 8 juin 2016 au 30 juin 2017 ;
- Docteure Julia Dornik, psychiatre, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital Douglas au sein du département de psychiatrie, conditionnellement à l'obtention du diplôme. Ce statut et ces

privilèges sont pour la période du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2019 ;

- Docteur Simon Ducharme, psychiatre, et de lui attribuer le statut de membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital Douglas au sein du département de psychiatrie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1er décembre 2015 au 30 juin 2017 ;
- Monsieur Pierre-N. Gendreau, pharmacien, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital général du Lakeshore au sein du département de la pharmacie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2018 ;
- Docteur Roger Ghoche, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département de la médecine de famille, services des soins palliatifs. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2018 ;
- Docteure Audrey Gilbert, obstétricienne et gynécologue, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département d'obstétrique-gynécologie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017 ;
- Docteur Michael Goldfarb, cardiologue, et de lui attribuer le statut de membre-conseil du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital général du Lakeshore au sein du département de la médecine spécialisée, service de la cardiologie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 8 juin 2016 au 30 juin 2017 ;
- Docteur Ulrich Ifoko, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital général du Lakeshore, au CLSC du Lac St-Louis et au CLSC de Pierrefonds au sein du département de la médecine de famille, service CLSC et service

hospitalisation. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 8 juin 2016 au 31 décembre 2018 ;

- Docteur Jacques Kawerk, obstétricien et gynécologue, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital général du Lakeshore au sein du département d'obstétrique et gynécologie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 8 juin 2016 au 31 décembre 2017 ;
- Madame Catherine Labbé, pharmacienne, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département de la pharmacie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 28 décembre 2014 au 30 juin 2018 ;
- Docteure Maryse Larouche, obstétricienne et gynécologue, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département d'obstétrique-gynécologie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017 ;
- Madame Danya Munoz, pharmacienne, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département de la pharmacie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 11 mai 2015 au 30 juin 2018 ;
- Docteure Caroline Nguyen, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital général du Lakeshore au sein du département de la médecine d'urgence. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 8 juin 2016 au 31 décembre 2017 ;
- Docteur Jitesh Patel, dentiste, et de lui attribuer le statut de membre-conseil du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice au CHSLD Denis-Benjamin-Vigier au sein du département de la chirurgie, service de la dentisterie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 15 novembre 2015 au 30 juin 2018 ;

- Docteur Feryal Sharabyani, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal au sein du département de la médecine de famille avec des privilèges de pratique exclusive à la Résidence des soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1er mai 2016 au 31 décembre 2018 ;
- Docteur Reza Tavana, chirurgien généraliste, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de LaSalle au sein du département de chirurgie, service de la chirurgie générale. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1er septembre 2016 au 30 juin 2018 ;
- Docteure Stéphanie Thomassin, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice au CLSC de Pierrefonds et à l'Hôpital général du Lakeshore au sein du département de la médecine de famille, service CLSC (soins palliatifs) et service hospitalisation. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 8 juin 2016 au 31 décembre 2018 ;
- Docteur John Trakadis, génétique médicale, et de lui attribuer le statut de membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital Douglas au sein du département de médecine spécialisée. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017 ;
- Docteur Patrice Tremblay, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département de la médecine spécialisée et du département de la médecine de famille, service de la gériatrie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 17 août 2015 au 31 décembre 2018 ;
- Docteur Janius Tsang, anesthésiologie, et de lui attribuer le statut de membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital de St. Mary au sein du département d'anesthésiologie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1^{er} avril 2016 au 30 juin 2017 ;

- Docteur Paolo Vitali, neurologue, et de lui attribuer le statut de membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital Douglas au sein du département de médecine spécialisée, service de la neurologie. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017 ;
- Docteur Rania Ywakim, oto-rhino-laryngologiste, et de lui attribuer le statut de membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice à l'Hôpital général du Lakeshore au sein du département de la chirurgie, service d'oto-rhino-laryngologie, en remplacement d'un congé de maternité. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 13 janvier au 1^{er} novembre 2016 ;
- Docteur Mario Zummo, médecin de famille, et de lui attribuer le statut de membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal avec des privilèges d'exercice au CLSC Dorval-Lachine-LaSalle au sein du département de la médecine de famille, Hôpital de jour. Ce statut et ces privilèges sont pour la période du 28 juin 2015 au 31 décembre 2018 ;

Après échange, les résolutions portant les numéros **CIUSSS-2016-04-49 à 75** sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

3.6.3.2 Adoption des démissions, privilèges ou changements de statuts de ses membres

CIUSSS-2016-CA-04-76

ATTENDU QUE le comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, à sa rencontre du 14 avril 2016, a été saisi des départs, privilèges non renouvelés, congé de maternité, ajouts de privilèges et changements de statuts.

IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'accepter:

- La démission de la docteure Marie Barette, membre actif au département de la médecine de famille au CLSC LaSalle, effective depuis le 1er mai 2016 ;
- La démission de la docteure Éline Bérubé, membre actif au département de la médecine de famille au CLSC Dorval Lachine,

effective depuis le 31 mars 2016 ;

- Le non-renouvellement de privilèges du Dr Benjamin Burko, membre conseil au département de la pédiatrie à l'Hôpital général du Lakeshore ;
- Le congé de maternité de la docteure Parissa Charghi, membre actif au département de la médecine de famille à l'Hôpital de St. Mary, effective depuis le 24 février 2016 ;
- L'octroi des privilèges pour le docteur Ronald Dandurand, membre actif au département de la médecine spécialisée, service de la pneumologie du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Hôpital général du Lakeshore, des privilèges de pratique au site de l'Hôpital Ste-Anne, effectif du 1er avril 2016 au 30 juin 2017 ;
- L'octroi des privilèges de la docteure Anna Fichman, membre actif au département de la médecine de famille et au département d'obstétrique-gynécologie du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Hôpital de LaSalle, des privilèges en échographie obstétricale et évaluation de présentation fœtale et profil biophysique avec rapport et photo au dossier, effectif du 8 juin 2016 au 31 décembre 2018 ;
- La démission de la docteure Emma Ho-Wo-Cheong, membre actif au département de la médecine de famille à l'Hôpital St. Mary en date du 31 mars 2016 ;
- L'octroi des privilèges du Dr Horace Laryea, membre actif au département de biologie médicale et au département d'oncologie du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Hôpital général du Lakeshore, des privilèges de pratique au site de l'Hôpital Ste-Anne, effectif du 1er avril 2016 au 31 décembre 2016 ;
- La modification des privilèges de la docteure Nadine Larente, de membre associé à membre actif au département de la médecine spécialisée, service de la gériatrie à l'Hôpital général du Lakeshore, effectif du 1er mars 2016 au 30 juin 2017.

Après échange, les résolutions portant les numéros **CIUSSS-2016-CA-04-76 à 88** sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

4 Dépôt de documents

4.1 Résolution sur la composition des membres du comité de révision

Monsieur Richard Legault mentionne le dépôt de la résolution découlant de la séance extraordinaire tenue par voie téléphonique le 9 mai 2016.

Richard Legault, président

Benoit Morin, secrétaire